



## **Première session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé – Inscriptions**

1. Le Bureau des inscriptions de la première session extraordinaire de l'Assemblée mondiale de la Santé a ouvert le mardi 7 novembre à 13 heures. Les pouvoirs originaux à présenter pour participer à la session extraordinaire de l'Assemblée de la Santé peuvent être déposés auprès du secrétariat au Bureau des inscriptions, où les délégués se verront également remettre un badge pour la session extraordinaire.
2. Les pouvoirs originaux devront être reçus avant le jeudi 9 novembre à 9 heures pour qu'ils puissent être examinés à la séance de la Commission de Vérification des Pouvoirs qui aura lieu jeudi matin.
3. Il est rappelé aux délégués que la clôture définitive du Bureau des inscriptions de la session extraordinaire de l'Assemblée de la Santé a été fixée au jeudi 9 novembre à 14 heures. Après la fermeture du Bureau, il ne sera plus possible pour les délégués de se faire remettre un badge leur donnant accès à la salle où se déroule la plénière et où aura lieu le vote pour la nomination du Directeur général.
4. Pour éviter tout incident, les délégations sont donc instamment priées de remettre leurs pouvoirs avant jeudi matin, 9 heures.

= = =